

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LUCIE CHIASSON	Numéro de permis 2011320	Date d'inspection Le 13 mai 2021	
Nom de l'établissement Garderie Les P'tites Tornades		Numéro de téléphone (506) 344-5404	
Adresse 64 rue Arlequin Sainte-Marie-Saint-Raphaël NB E8T 1N4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Carole Savoie		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Lors de mon arrivé a la garderie les enfants les enfants étaient a ce préparer pour sortir a l'extérieur.
- Lors de ma visite le ratio est respecté.
- La routine quotidienne est conforme à la loi et le règlement sur les services à la petite enfance.
- Le changement des couches est conforme à la loi et le règlement sur les services de la petite enfance.
- L'aire de jeu ainsi que le matériel extérieure est maintenue de façon sécuritaire et propre et est conforme à la loi et règlement sur les services à la petite enfance

original signé par
Carole Savoie

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 13 mai 2021

Date

original signé par
Lucie Chiasson

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 13 mai 2021

Date